

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 – 05 - 23

Séance du 29 mai 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Représentés : 6

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TOCHE
SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

Etaient représentés :

**MISE A LA REFORME
DE MATERIEL
ET MODALITES
DE RECYCLAGE**

Adjoint : Messieurs Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur
Louis FERRARA), Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration
à Madame Andrée SAMAT), Sabine GIACALONE (procuration à
Madame Lydie TOCHE SOULÉ), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Madame Christine ORSINI),
Monsieur Alain PATOILLARD (procuration à Monsieur
Dominique OLIVIER)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Madame Stéphanie LEITE, Messieurs
Jean-Luc BERNARD et Claude GIULIANO

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20180529-DEL20180523-DE
Date de télétransmission : 31/05/2018
Date de réception préfecture : 31/05/2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prononcer la mise à la réforme des biens et matériels communaux suivants, dont l'état de vétusté ou les altérations irréparables ne permettent plus leur utilisation par la collectivité :

TYPE	IMMATRICULATION	ANNEE	ETAT
EUROVOIRIE Balayeuse	TEB 50 CC 50B81	07/2011	Réparations et entretien très onéreux
MASSEY FERGUSON Tondeuse	498-AQA-83	08/2003	Réparations onéreuses (plateau tonte hors service à changer)
IVECO Plateau benne	AF-314-HG	15/09/2006	Réparations onéreuses (cabine à changer)
PIAGGIO Porter	567-ADZ-83	10/07/2001	Réparations très onéreuses (avant gauche à changer)
PIAGGIO Porter	787-AHR-83	10/07/2001	Réparations très onéreuses (avant gauche à changer)
PEUGEOT Scooter 100	809-AVC-83	06/2004	Moteur usé
PEUGEOT Scooter 100	791-AVC-83	06/2004	Réparations onéreuses (problème électrique sur l'antidémarrage)
YAMAHA Moto 125	517-AKF-83	08/2000	Kilométrage très élevé
YAMAHA Moto 125	512-AKF-83	08/2000	Kilométrage très élevé
RENAULT Mégane	778-ADM-83	12/06/2001	Vétuste
PEUGEOT 206	513-APV-83	08/02/2002	Vétuste
TERMINAL BOAT Bateau OPEN 18	TL C28280	02/2004	Vétuste (moteur HS)
RENAULT Express	9402-XH-83	22/10/1993	Epave
RENAULT Traffic	1583-YT-83	30/07/1997	Epave
PEUGEOT Partner	3213-ZA-83	28/04/1998	Epave
RENAULT Express	6837-ZW-83	02-05-2000	Epave

Il rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Saint-Cyr-sur-Mer est abonnée depuis 2015 à la plateforme dématérialisée de vente aux enchères « Webenchères.com », dédiée aux collectivités territoriales et aux établissements publics.

Monsieur le Maire propose donc la mise en vente des matériels réformés dont l'état le permet, sur la plateforme « Webenchères.com », et la mise à la destruction des autres.

Les biens restant invendus seront mis à la destruction.

Par ailleurs, les biens suivants, qui ont déjà été réformés par délibération n°2015-04-23 du 14 avril 2015 et qui n'ont pas trouvé d'acheteur lors de leur mise en vente, seront mis à la destruction :

TYPE	IMMATRICULATION	ANNEE	ETAT
RENAULT Express	6913-XD-83	24/03/1993	Epave
RENAULT Clio	9063-ZC-83	17/08/1998	Epave

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide la mise en vente des matériels réformés dont l'état le permet, sur la plateforme « Webenchères.com » et la mise à la destruction des autres.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY